

FICHE 2

Autour du film « InExclusio »

RÉSUMÉ DE LA FICHE		p. 1
FICHE DÉTAILLÉE		
1	Introduction (10 minutes)	p. 3
	Accueil, présentation de la séance et du film	
2	Projection du film (20 ou 75 minutes)	p. 4
3	Discussion (30-45 minutes)	p. 4
	Questions au public et éléments d'analyses du film	
4	Ressources complémentaires (5 minutes)	p. 7

RÉSUMÉ DE LA FICHE

PRÉSENTATION DE LA SÉANCE

Cette fiche de sensibilisation est destinée à guider les intervenant-e-s lors d'ateliers ou de groupes de parole autour des questions relatives au handicap et à la notion d'inclusion sociale. En s'appuyant sur le visionnage du film *Inexclusio*, nous proposons d'explorer différentes dimensions du handicap, en termes de vie quotidienne, de droits politiques, de représentations médiatiques.

Il est recommandé de co-construire et de co-animer cette séance en impliquant systématiquement des personnes concernées par un handicap, conformément aux bonnes pratiques et en adéquation avec la devise « Rien sur nous sans nous », que revendique le projet sur lequel repose notre programme de sensibilisation.

PUBLIC VISÉ

Toute personne s'intéressant à la question des représentations du handicap et plus généralement à la thématique de l'inclusion sociale. Ce peut être des personnes étudiantes (niveau gymnase minimum), professionnelles et enseignantes dans les milieux scolaires, associatifs, politiques, militants etc.

DURÉE DE LA SÉANCE

Il existe deux versions du film :

- la version longue (73 min) accessible [ici](#).
- la version courte (19 min) accessible [ici](#) (MOT DE PASSE: INEXCLUSIO2023).

La durée de la séance peut donc être adaptée et durer **entre 1h et 2h30** en fonction des possibilités et besoin.

OBJECTIFS

- Sensibiliser aux représentations médiatiques du handicap.
- Développer une réflexion critique sur les stéréotypes et les discours d'exclusion.
- Favoriser une compréhension des enjeux de l'inclusion et de la diversité.
- Encourager l'échange d'idées et les discussions sur des pistes d'amélioration.

PLAN DE LA SÉANCE

- 1 **Introduction** (10 minutes)
Accueil, présentation de la séance et du film
- 2 **Projection du film** (20 min ou 75 min)
- 3 **Discussion** (30-45 minutes)
Questions au public et éléments d'analyses du film
- 4 **Ressources complémentaires** (5 minutes)

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Accès à la plateforme *Sur les chemins de l'inclusion* ([site officiel](#)).
- Vidéoprojecteur ou écran.
- Éventuellement: copies papier ou numériques des consignes et questions de discussion. Tableau blanc ou feuilles pour notes collectives.

PRÉPARATION DE LA SÉANCE

Avant la projection, s'assurer que les conditions techniques sont optimales pour garantir une bonne expérience de visionnage. Il est recommandé de prévoir:

- Un éclairage modulable afin de pouvoir le baisser pendant les visionnages puis l'augmenter pendant les échanges ainsi qu'un bon système de sonorisation (avec enceintes externes stéréo).
- L'activation des sous-titres pour les personnes sourdes et malentendantes ou de l'audiodescription si disponible.
- Nous vous conseillons d'aller dans la salle une heure avant le début de la séance pour effectuer les vérifications et réglages techniques et assurer la mise en place des dispositifs d'accessibilité si nécessaire.

FICHE DÉTAILLÉE

1 INTRODUCTION (10 MINUTES)

1.1 Mots de bienvenue et remerciements, présentation du déroulement de la séance

Si la séance est conçue comme une « séance relax », il peut être utile d'en rappeler les principes pour favoriser un environnement confortable et accessible à toutes :

- ✓ Les participants peuvent entrer et sortir librement de la salle.
- ✓ L'éclairage peut être ajusté en fonction des besoins.
- ✓ Chacun est libre d'exprimer ses émotions sans crainte.
- ✓ Un accompagnement peut être proposé si nécessaire.
- ✓ Toutes les questions et interventions sont les bienvenues, sans jugement.

Exemple de texte :

« Cet événement inclusif offre un cadre détendu et bienveillant permettant à chacun-e de vivre ses émotions sans crainte, ni contrainte. On peut entrer et sortir quand on veut de la salle. On ajuste les lumières en fonction des demandes. On organise un accompagnement au besoin. On est là pour répondre à toutes les questions, avant, pendant et après l'événement. Il n'y a pas de bonne ou mauvaise question. Chacun et chacune peut bouger, parler, exprimer ses émotions librement. »

1.2 Objectifs de la séance

La représentation du handicap à la télévision influence les perceptions sociétales et joue un rôle central dans la construction d'une société inclusive. Pourtant, les études le montrent, les personnes vivant des situations de handicap restent trop souvent invisibles ou enfermées dans des clichés.

Cette séance propose d'alimenter le débat sociétal autour des mécanismes qui influencent les relations entre la société et le handicap. À travers le visionnage d'un film, elle invite à une réflexion collective sur plusieurs aspects :

- Comprendre comment la télévision et les médias façonnent les perceptions du handicap dans l'espace public.
- Identifier les stéréotypes récurrents et analyser leurs conséquences sur les représentations et les attitudes sociales.
- Explorer des pistes pour améliorer la manière dont le handicap est présenté dans les médias et promouvoir une représentation plus inclusive.

1.3 Présentation du film

Le film *Inclusio. Une histoire, des images, des visages* s'inscrit dans le programme Sur les chemins de l'inclusion. Il est issu d'un projet de recherche universitaire mené par l'Université de Lausanne en partenariat avec la RTS. Ce film propose

une analyse des représentations du handicap dans les archives télévisuelles, de 1956 à 2020, en mettant en lumière les tensions entre inclusion et exclusion sociale à travers des témoignages et des images d'archives.

Le film met particulièrement en avant la parole des personnes concernées. Il se distingue par l'absence de voix off ou d'interventions de personnes dites « expertes » venant expliciter ou commenter les propos des personnes en situation de handicap. Cette approche permet de leur donner toute leur place en tant que sujets et non objets de discours, favorisant ainsi une représentation plus directe et authentique.

2 PROJECTION DU FILM (19 MN OU 73 MN)

Avant la projection, il peut être utile de s'assurer que les conditions techniques sont optimales pour garantir une bonne expérience de visionnage. Il est recommandé de prévoir :

- Un éclairage tamisé et un bon système de sonorisation (avec enceintes externes stéréo) afin d'assurer une immersion adéquate.
- L'activation des sous-titres pour sourds et malentendants ou de l'audiodescription si disponible.
- Nous vous conseillons d'aller dans la salle une heure avant le début de la séance pour effectuer les vérifications et réglages techniques et assurer la mise en place des dispositifs d'accessibilité si nécessaire.

Dans le cadre d'une séance « relax », il peut être pertinent de rappeler aux participants qu'ils peuvent adapter leur confort en fonction de leurs besoins (bouger, s'exprimer librement, sortir puis revenir, etc.).

3 DISCUSSION (35 MN)

Voici quelques questions possibles pour engager la discussion, accompagnées d'éléments d'analyse du film pouvant enrichir les échanges et apporter des réponses. Le débat s'inscrit naturellement dans les problématiques propres au cadre et à la structure d'accueil de la projection.

3.1 Questions possibles :

- Souhaitez-vous partager un ressenti par rapport aux images et témoignages du film ?
- Comment percevez-vous la manière dont le handicap est abordé ?
- Comment pourrait-on contribuer à une meilleure inclusion ?

3.2 Éléments d'analyse pour construire la discussion

Nous vous donnons maintenant des informations générales qui peuvent servir pour alimenter les discussions.

Enjeux de l'inclusion et évolution socio-historique

L'évolution des représentations sociales du handicap a suivi un processus socio-historique, analysé par les chercheurs et chercheuses en sciences sociales, se matérialisant différemment lors de trois grandes étapes dans le traitement social des personnes considérées comme handicapées :

- **Approche ségrégative :** Les personnes handicapées sont mises à l'écart de la société, avec peu ou pas de droits reconnus.
- **Approche intégrative :** Des efforts sont faits pour inclure les personnes handicapées dans les structures existantes, mais elles doivent s'adapter à des environnements conçus pour une population dite « normale », et qui sont le plus souvent handicapants pour elles.
- **Approche inclusive :** L'objectif est d'adapter la société elle-même pour garantir une participation pleine et entière des personnes ayant des capacités différentes de la norme, dans une logique d'accessibilité universelle et de reconnaissance de leurs droits.

Le rôle des médias

Par rapport à cette évolution socio-historique, les « grands » médias, en particulier la télévision, ont souvent un retard sur les propositions de changement et les revendications des groupes militants et les positions des personnes concernées.

- La vision médicalisée du handicap reste très présente dans les productions télévisuelles, mettant l'accent sur la maladie et la dépendance plutôt que sur l'inclusion et l'accessibilité aux droits.
- Les termes utilisés dans les médias sont parfois erronés et discriminants. Par exemple, les expressions comme « souffrir de trisomie » sont anciennes et perçues aujourd'hui comme humiliantes par les personnes concernées.
- La parole des personnes en situation de handicap est encore largement sous-représentée, leur donnant peu d'espace pour exprimer leur vécu et leurs revendications.

Chiffres clés

- Moins de 2 % des personnages de fictions télévisées présentent des déficiences ou incapacités notables. De manière générale, moins de 1 % du paysage audiovisuel traite du handicap, et 80 % de ce 1 % concerne des handicaps dits « visibles ».
- La parole des personnes concernées est quasi absente : seuls 0,6 % des reportages diffusés sur les grandes chaînes concernent directement le handicap, et ces sujets sont souvent abordés sous un prisme médical ou héroïque. (source : rapport de l'RTBF).

Bonnes pratiques

Former et sensibiliser les professionnels des médias:

- Mise en place de recommandations officielles (ex. BFEH, RTBF) sur la représentation du handicap (sources citées dans les ressources complémentaires).
- Développer des sessions de formation pour les journalistes et producteurs sur le langage inclusif et les stéréotypes à éviter.

Donner la parole aux personnes concernées:

- Encourager les personnes dites handicapées, ou concernées par des déficiences ou des capacités différentes de la norme à prendre part activement aux productions audiovisuelles.
- Représenter une diversité d'expériences et de points de vue pour éviter une vision unique et réductrice.

Encourager la co-création de contenus:

- Impliquer directement les personnes handicapées dans l'écriture, la réalisation et la production de contenus audiovisuels.
- Exemples: la série « Vestiaires » (France 2) avec des acteurs en situation de handicap; le film documentaire « Crip Camp » produit par Barack et Michelle Obama, qui retrace l'histoire du mouvement pour les droits des personnes handicapées aux États-Unis.

Repenser les narrations et les représentations:

- S'éloigner des récits binaires du « héros inspirant » ou de la « victime passive ».
- Montrer des personnages complexes et nuancés qui existent au-delà de leur handicap.
- Éviter les représentations paternalistes ou misérabilistes, qui renforcent une distance avec le public.

Encourager des initiatives inclusives et accessibles:

- Développer des productions accessibles à tous (sous-titrage, audiodescription, LSF).
- Renforcer la présence de personnes concernées dans les comités de décision des médias.
- Sensibiliser le public aux enjeux du handicap et aux réalités vécues.

Exemples d'initiatives conçues pour aller dans ce sens:

- La plateforme « Sur les chemins de l'inclusion »: outil d'échange et de réflexion qui documente les représentations du handicap dans les médias.
- Le mouvement « Nothing About Us Without Us »: plaidoyer pour une participation directe des personnes concernées aux décisions qui les affectent.
- Projets éducatifs et ateliers de sensibilisation: mise en place de débats et de projections dans les établissements scolaires, les institutions et les espaces publics.

4 RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES (5 MINUTES)

4.1 Définitions essentielles

Vous pouvez les énoncer en introduction ou bien les garder sous le coude pour alimenter la discussion:

- **Personne en situation de handicap:** « personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres » (CDPH).
- **Stéréotype:** Une idée préconçue, souvent simpliste, sur un groupe de personnes (ex.: « une personne qui a une déficience ou des capacités différentes de la norme est forcément dépendante »).
- **Discrimination:** Un traitement inégal et injuste basé sur des caractéristiques comme le handicap, empêchant l'accès aux mêmes opportunités que les autres.
- **Validisme:** Le terme « validisme » désigne des attitudes discriminatoires adoptées à l'encontre des personnes en situation de handicap. L'adjectif « valide » qualifie des corps et individus dont le système organique et les aptitudes correspondent aux normes capacitaires et de santé d'une société donnée. Le suffixe « isme » renvoie à un système de différenciation, de hiérarchisation et d'inégalité. (Laurent Paccaud, [REF.pdf](#))
- **CDPH (Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées):** Texte adopté par l'ONU en 2006 visant à promouvoir et protéger les droits des personnes handicapées. Elle souligne dans l'article 8 « sensibilisation »: « a nécessité de combattre les stéréotypes, les préjugés, et de mieux faire connaître les capacités et les contributions des personnes en situation de handicap. »

4.2 Pour aller plus loin

- Regarder le film *Inexclusio* réalisé par Anne Marcellini, sur la plateforme « Sur les chemins de l'inclusion ». Vous y retrouverez des archives et réactions déjà vues et vous pourrez entendre plus avant les paroles de Pierre Weber, Raphaël de Riedmatten ou encore Hadja A Marca Kaba. Le film est accessible [ici](#).
- Regarder des films, écouter des podcasts engagés et approfondis, tels que *Crip Camp* (Netflix), la série de podcast « Handicap, la hiérarchie des vies » (LSD, France Culture accessible [ici](#)), le Grand Format « Humaniser la psychiatrie » (réalisé en lien avec le projet de recherche, produit par la RTS, accessible [ici](#)), les podcasts d'INSOS sur la CDPH [ici](#).
- Lire des études et ouvrages sur la question, notamment ceux traitant:
 - de l'histoire des représentations du handicap:
Korff-Sausse, S. (2010). Figures du handicap: Mythes, arts, littérature. Payot & Rivages. ISBN 9782228905114. [bnfa.fr](#)

Guyot, R., Marcellini, A., & Scheidegger, J. (2025). Le handicap mis en scène: Une plongée dans les archives télévisuelles. Alphil-PUS. ISBN 978-2-88930-736-4. Disponible sur: <https://www.aphil.com/livres/1461-le-handicap-mis-en-scene.html> aphil.com

Revue suisse de pédagogie spécialisée. (2025). Vol. 15, no 4: La vie avec un handicap [numéro thématique]. Revue suisse de pédagogie spécialisée. <https://ojs.szh.ch/index.php/revue/issue/view/146> (consulté en ligne)

– des bonnes pratiques pour parler du handicap dans les médias:

Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH). (2025, 27 février). *Écrire sur le handicap – Conseils à l'intention des journalistes* (Version 1.1, 4 mars 2025) [PDF]. Département fédéral de l'intérieur, Secrétariat général. <https://backend.ebgb.admin.ch/fileservice/sdweb-docs-prod-ebgbch-files/files/2025/02/27/141e9342-1d98-4ae0-813f-a6efc83c0584.pdf>

Agile. (s. d.). Ces mots qui alimentent le validisme. Agile (site web). <https://agile.ch/fr/artikel/ces-mots-qui-alimentent-le-capacitisme/>

RTBF Actus. (2024, 13 décembre). *Handicap et médias: des stéréotypes encore tenaces.* RTBF. <https://www.rtbf.be/article/handicap-et-medias-des-stereotypes-encore-tenaces-11477312>

Reinhard, M. (2021, 9 août). *Écriture inclusive [n.f.]: langage ayant pour but d'inclure... mais qui? Blick* (Chronique « Jamais mieux servi que par soi-même »). <https://www.blick.ch/fr/dossiers/chronique-de-malick-reinhard-id16407220/page5/>

Conseil Français des personnes Handicapées pour les affaires Européennes et internationales (CFHE). (2025). *Handicap: les mots pour en parler – Concepts européens et internationaux* [Livret en ligne]. CFHE. <https://www.cfhe.org/handicap-les-mots-pour-en-parler/>

- Échanger avec des associations et personnes concernées, afin d'approfondir la compréhension des réalités vécues et des défis encore à relever. Comme l'association [ASA-HM](#) fortement impliquée dans le projet et les initiatives pour l'inclusion. Retrouvez la liste des associations partenaires du projet [ici](#).
- Organiser des ateliers ou débats complémentaires en milieu associatif, éducatif ou professionnel pour continuer à déconstruire les préjugés. N'hésitez pas à nous contacter pour cela.

Contacts:

Pour une projection du film: [Anne Marcellini](#) et [Anne-Sophie Kupper](#)

Pour un atelier participatif: [Anne-Sophie Kupper](#) et [Alexandra Tilman](#)